



Assemblée générale

Distr. générale
18 juin 2013
Français
Original: anglais

Conseil des droits de l'homme

Vingt-quatrième session

Points 2 et 3 de l'ordre du jour

Rapport annuel du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et rapports du Haut-Commissariat et du Secrétaire général

Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils,
politiques, économiques, sociaux et culturels,
y compris le droit au développement

Rôle du service public en tant qu'élément essentiel de la bonne gouvernance dans la promotion et la protection des droits de l'homme

Rapport de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

Note du Secrétariat

Dans sa résolution 19/20, le Conseil des droits de l'homme a prié le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme d'élaborer un rapport donnant une vue d'ensemble du rôle du service public en tant qu'élément essentiel de la bonne gouvernance dans la promotion et la protection des droits de l'homme, comprenant une compilation des bonnes pratiques établie sur la base des informations reçues de diverses parties prenantes, et de le présenter au Conseil à sa vingt-quatrième session. Conformément au calendrier des résolutions thématiques du Conseil, le rapport lui sera soumis à sa vingt-cinquième session.
